

<b>Crapaud perlé</b> <i>Rhinella margaritifera</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	Déplacement	<b>Faible</b>	Contacté à plusieurs reprises sur la zone d'étude	<b>Faible</b>
<b>Crapaud buffle</b> <i>Rhinella marina</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	Chanteur	<b>Faible</b>	Contacté à plusieurs reprises en marge de la zone d'étude (zone d'étude élargie)	<b>Faible</b>
<b>Scinax des maisons</b> <i>Scinax ruber</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	Chanteur	<b>Faible</b>	Contacté en marge de la zone d'étude (zone d'étude élargie)	<b>Faible</b>
<b>Scinax de Boeseman</b> <i>Scinax boesemani</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	Déplacement	<b>Faible</b>	Contacté en marge de la zone d'étude (zone d'étude élargie)	<b>Faible</b>
<i>Scinax sp 2</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	Chanteur	<b>Faible</b>	Contacté en marge de la zone d'étude (zone d'étude élargie)	<b>Faible</b>
<b>Trachycéphale Kunawalu</b> <i>Trachycephalus resinifictrix</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	Chanteur	<b>Faible</b>	Contacté à plusieurs reprises sur la zone d'étude (zone d'étude élargie)	<b>Faible</b>
<b>Rainette géographique</b> <i>Hypsiboas geographica</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	-	<b>Faible</b>	Contacté par le biais des analyses génétiques	<b>Faible</b>
<b>Centrolène des Oyampis</b> <i>Vitreorana oyapiensis</i>	Protection Art. 2 LRR : LC	-	<b>Faible</b>	Contacté par le biais des analyses génétiques	<b>Faible</b>

Tableau 7 : Statuts des amphibiens contactés en saison sèche

#### 4.3.2.2 Les espèces à enjeux

Dans le lot d'espèces contactées dans l'état initial, une espèce présente un statut patrimonial supérieur à la batrachofaune ordinaire, l'Atélope d'Hoogmoed.

Cette espèce représente un enjeu de conservation en raison de sa distribution limitée à l'ouest et au sud guyanais et lié aux milieux forestiers évolués présentant des cours d'eau bien conservés de faible envergure mais permanents.

Cette espèce bénéficiant d'un statut déterminant ZNIEFF n'est cependant pas rare ou menacée dans son aire de distribution mais doit être prise en compte en raison de cette présence à répartition limitée en Guyane.

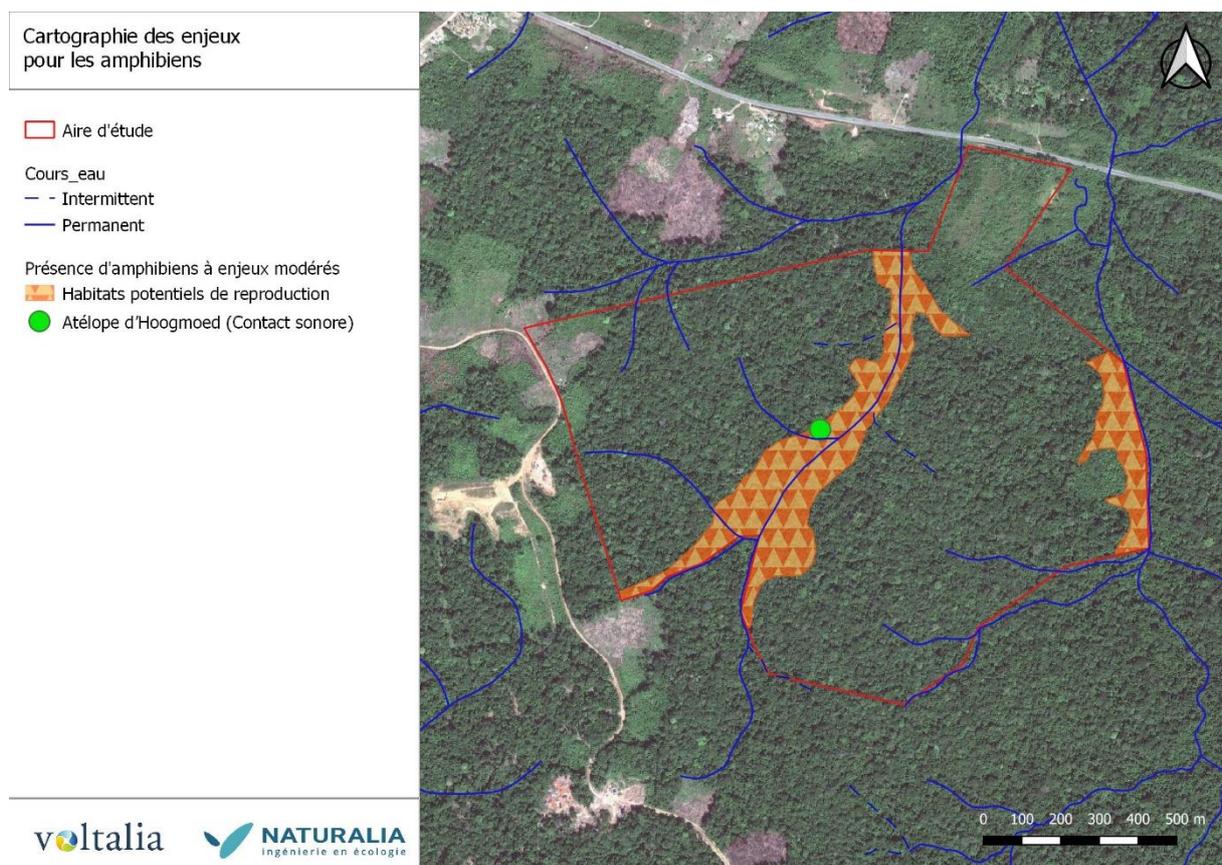


Figure 11 : Localisation des enjeux batachologiques

### 4.3.3 LES REPTILES

#### 4.3.3.1 Analyse de la bibliographie

Les données consultées signalent la présence de quatre espèces à valeur patrimoniale dans le périmètre ZNIEFF la Crique Sainte-Anne : *Caiman crocodilus*, *Cercosaura sp.1*, *Cnemidophorus lemniscatus*, et *Eunectes deschauenseei*. Ces quatre espèces évoluent essentiellement dans la bande littorale du département et possèdent donc une aire de répartition plus ou moins restreinte, d'où leur statut conservatoire.

Espèce	Statut patrimonial	Source	Commentaires	Niveau d'enjeu régional
<b>Caïman à lunettes</b> <i>Caiman crocodilus</i>	Préoccupation mineure (LRR)	Fiche ZNIEFF	Espèce fréquente sur la bande littorale	Faible
<i>Cercosaura sp.1</i>	Préoccupation mineure (LRR)	Fiche ZNIEFF	Espèce peu fréquente	Modéré
<b>Lézard coureur galonné</b> <i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Données insuffisantes (LRR)	Fiche ZNIEFF	Espèce fréquente sur la bande littorale	Faible
<b>Anaconda nain</b> <i>Eunectes deschauenseei</i>	Données insuffisantes (LRR)	Fiche ZNIEFF	Espèce peu fréquente	Modéré

Tableau 8 : Espèces de reptiles à présence potentielle au sein de l'aire d'étude

#### 4.3.3.2 Résultats des validations de terrain

Les prospections ont permis de contacter 8 espèces (dont *Anolis ortonii*, *Kentropyx calcarata* et *Cnemidophorus lemniscatus*). Un individu de colubridae a également été contacté furtivement sans que l'espèce ne puisse être identifiée. Les espèces contactées sont pour la plupart communes de Guyane et ne représentent pas d'enjeu écologique, réglementaire ou conservatoire particulier.

Un juvénile de *Cnemidophorus lemniscatus*, espèce « déterminante ZNIEFF », a été observé en marge de la zone (zone d'étude élargie) au niveau des milieux ouverts sableux. Les habitats présents au niveau de la zone d'étude principale sont trop fermés et arborés pour représenter des habitats d'évolution favorables à cette espèce assez commune sur le littoral guyanais.



*Anolis ortonii*, *Kentropyx calcarata* et *Cnemidophorus lemniscatus* - Photos : S. Berthelot / Naturalia

#### 4.3.3.3 Les espèces à enjeux

Aucune espèce à enjeu patrimonial ou réglementaire significatif n'a été avérée lors de cette campagne de saison sèche. Le groupe des reptiles ne représente pas un enjeu particulier sur la zone d'étude à ce stade d'avancement des prospections.

### 4.3.4 LES OISEAUX

#### 4.3.4.1 Analyse de la bibliographie

Il semble que d'après la bibliographie existante, aucun relevé n'ait jamais été fait à l'intérieur de la zone étudiée, mais les axes de circulation facilitent les observations depuis les pistes et ont permis à certains observateurs de qualifier partiellement les cortèges présents. L'analyse des données disponibles signale un grand nombre d'espèces forestières mais aussi d'espèces des milieux réouverts par l'Homme (bords de pistes, ouvertures dans la forêt, abattis...)

Dans la longue liste des espèces signalées aux abords de l'aire d'étude, plusieurs espèces présente un enjeu en raison notamment de leur statut d'espèces protégés mais aussi de leur statut d'espèces qualifiées de « déterminantes » dans les zones réglementées que sont les ZNIEFF. Ici, la présence d'une ZNIEFF 2 immédiatement au nord de l'aire d'étude incite à considérer comme potentielles les espèces déterminantes mentionnées. N'ont toutefois été retenues dans la liste ci-après que les espèces susceptibles d'évoluer dans les habitats présents dans l'aire d'étude.

Espèce	Statut patrimonial	Source	Commentaires	Niveau d'enjeu régional
Milan bec en croc	LRR : NT ; DET ZNIEFF	Liste rouge Guyane  Fiche ZNIEFF	Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Assez fort
Tangara cyanictère	LRR : LC ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Grimpar à menton blanc	LRR : DD ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Batara à gorge noire	LRR : LC ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Colibri corinne	LRR : DD ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Grimpar de Perrot	LRR : DD ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Carniflex à collier	LRR : NT ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Assez fort
Harpie huppée	LRR : NT ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Assez fort
Tamatia à gros bec	LRR : LC ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Porte-éventail roi	LRR : LC ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Coracine chauve	LRR : LC ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible
Agami trompette	LRR : LC ; DET ZNIEFF		Espèce forestière mentionnée dans le périmètre de la ZNIEFF	Faible

Tableau 9 : Espèces d'oiseaux patrimoniaux à présence potentielle au sein de l'aire d'étude

#### 4.3.4.2 Résultats des validations de terrain

Les relevés de terrain effectués en fin de saison sèche ont mis en lumière un cortège conforme aux attentes avec une quarantaine de taxons contactés (liste complète en annexe 1). La trame forestière dominante favorise les espèces de forêt et de lisière, regroupant une majorité de passereaux qui évoluent aux différents étages du boisement.

A l'instar de ce qui avait déjà été perçu en mai 2018, deux cortèges peuvent être distingués :

- les espèces des zones ouvertes / semi-ouvertes (abattis, bord de pistes, lisières forestières)

Session de décembre : Merle leucomèle, Engoulevent noirâtre, Ermite roussâtre, Tangara à bec d'argent, Tangara évêque, Tyran mélancolique, Tyran quiquivi, Tyran olivâtre, Tyranneau passegris, Piaye écureuil, Todiostre peint, Caliste septicolore, Tangara des palmiers, Troglodyte coraya, Faucon des chauves-souris, Guit-guit saï, Guit-guit céruléen, Sucrier à ventre jaune, Ariane de Linné, Martinet polioure,

- les espèces aux affinités forestières :

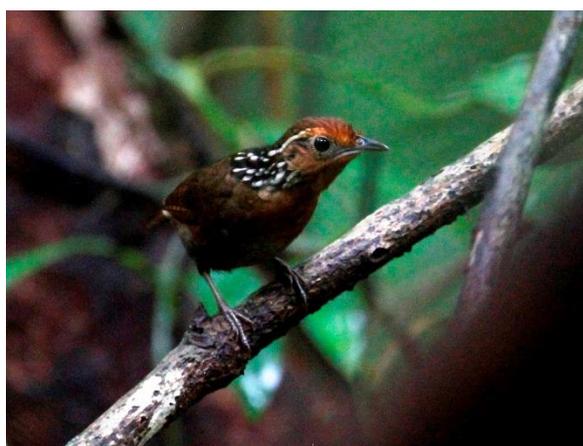
Session de décembre : Toucan ariel, Toucan à bec rouge, Troglodyte arada, Myrmidon moucheté, Tityre gris, Dacnis bleu, Alapi de buffon, Alapi de Buffon, Grand Tinamou, Tinamou varié, Microtyran bifascié, Coracine noire, Harpage bidenté, Pione à tête bleue, Martinet spinicaude, Dacnis à coiffe bleue, Cotinga pompador, Trogon à queue blanche, Pic à cou rouge, Pigeon plombé, Pigeon ramiret, Amazone aourou, Sarcorampe roi.



**Harpage bidenté (Photo sur site. Naturalia)**



**Sarcorampe roi (Photo sur site. Naturalia)**



**Troglodyte arada (Photo sur site. Naturalia)**



**Myrmidon moucheté (Photo sur site. Naturalia)**

Hormis le Sarcorampe roi, vautour forestier mais volontiers généraliste qui survole d'immenses étendues à la recherche de cadavres, aucune espèce patrimoniale n'a été contactée, tout comme aucune des espèces mentionnées dans la bibliographie. La diversité spécifique est notable, quoique non exubérante, et elle compte essentiellement des espèces dites communes car largement répandues dans ce type d'habitat.

La facilité d'accès à cette portion de forêt (proximité de routes et pistes) explique peut-être aussi ce constat, rendant la chasse et autres perturbations plus impactantes.

#### **4.3.4.3 Les espèces à enjeux**

Dans l'emprise stricte de la zone projet, le cortège des espèces présentes s'est révélé assez classique en contexte forestier et aucune espèce à enjeu ne semble la fréquenter. Seules des espèces communes à ordinaire ont été contactées, ce qui tend à montrer le caractère banal de cette parcelle. Les abords et lisières sont apparus plus riches, mais là-aussi seulement d'espèces généralistes et communes.

Une seule espèce protégée au niveau national seulement a été contactée, le Sarcorampe roi. Il ne peut toutefois être considéré comme un enjeu à l'échelle de l'aire d'étude puisqu'aucun indice de reproduction par exemple n'a été avéré. La parcelle forestière de la Crique Sainte-Anne n'est donc qu'un confetti dans un territoire de chasse de plusieurs milliers d'hectares qu'il survole de manière occasionnelle. Pour les autres espèces, leur statut de protection ne leur confère pas un enjeu patrimonial plus élevé car il s'agit d'espèces assez communes en Guyane, dont l'état de conservation n'est actuellement pas menacé.

### 4.3.5 LES MAMMIFERES TERRESTRES

#### 4.3.5.1 Analyse de la bibliographie

Les données bibliographiques disponibles dans cette partie de la commune de Mana sont peu nombreuses elles comptent quelques-unes des espèces emblématiques de Guyane. Dans les forêts secondaires au nord de la RN1, dans la ZNIEFF 2, plusieurs espèces patrimoniales sont mentionnées, toutes susceptibles d'évoluer aux abords de l'aire d'étude compte tenu de la nature des habitats. C'est le cas notamment du Jaguar *Panthera onca*, du Puma *Puma concolor* et du Tapir *Tapirus terrestris*. Ces trois espèces apprécient les grands ensembles forestiers riches en proies, en fruits et relativement à l'écart des activités humaines. Dans le cas présent, les données récentes manquent (2011 pour les dernières mentions !) et ne sont pas précises. Il y a toutefois peu de chance, sauf accident, de contacter l'une de ces trois espèces compte tenu de la présence humaine diffuse.

Pour le reste, d'autres espèces plus communes sont signalées comme l'Opossum-souris commun, le Quatre-yeux gris, le Tamarin aux mains dorées, le Coati roux, Singe hurleur roux, le Pian à oreilles noires, le Grand Guerlingué, et le Petit Guerlingué.

Taxon	Statut de protection / patrimonial	Source	Capacité d'accueil sur la zone d'étude	Niveau d'enjeu régional
<b>Tapir</b> <i>Tapirus terrestris</i>	Protection nationale, VU (Liste Rouge Régionale)	Fiche ZNIEFF	Zone chassée, peu favorable au final	<b>Fort</b>
<b>Puma</b> <i>Puma concolor</i>	Protection nationale, NT (Liste Rouge Régionale)	Fiche ZNIEFF	Encore bonne malgré la présence humaine aux abords	<b>Assez fort</b>
<b>Jaguar</b> <i>Panthera onca</i>	Protection nationale, NT (Liste Rouge Régionale)	Fiche ZNIEFF	Nidification probable, dispersion	<b>Assez fort</b>

Tableau 10 : Potentiel de mammifères non volants à enjeu d'après le recueil bibliographique

#### 4.3.5.2 Résultats des validations de terrain

Les relevés effectués au cours des de la session d'inventaires de saison sèche n'ont pas permis de contacter les espèces mentionnées dans la bibliographie.

Les pièces photographiques disposés en bordure de l'aire d'étude n'ont pas été couronnés de succès et aucune observation directe ou indirecte de mammifères n'a pu être faite. Aucune empreinte n'a été relevée et aucun indice attestant de la présence d'une « grosse » espèce n'a été identifiée.

#### 4.3.5.3 Les espèces à enjeux

Aucune espèce n'a pour l'instant été contactée dans ou aux abords immédiats de l'aire d'étude. En l'état des connaissances et des observations réalisées, le groupe des mammifères non volants ne représente pas un enjeu à l'échelle de l'aire d'étude.

### 4.3.6 LES CHIROPTERES

#### 4.3.6.1 Analyse de la bibliographie

Avec un très grand nombre d'espèces visibles en Guyane, très peu au final présentent un intérêt patrimonial tant leur état de conservation semble bon, ou plus sûrement très difficile à établir faute d'informations précises et suffisantes. La liste rouge des espèces menacées de Guyane par exemple, ne présente que deux espèces au statut supérieur à celui de « préoccupation mineure » !

Certaines espèces présentent toutefois un degré de rareté plus important mais à l'échelle du secteur d'étude, aucune espèce en particulier ne ressort du cortège connu. Les données disponibles, anciennes, traitent d'espèces communes, fréquemment contactées dans les habitats anthropiques notamment (*Carollia* commune *Carollia perspicillata*, Artibée commune *Artibeus planirostris*, Dermanure cendrée *Dermanura cinerea*, ...).

#### 4.3.6.2 Résultats des validations de terrain

Trois types d'informations peuvent être formalisés à l'issue de la campagne de relevés de décembre :

- les gîtes

Les prospections de terrain ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'arbres à cavités, tous susceptibles d'accueillir des chauves-souris en gîte, mais qui n'ont toutefois pu être auscultés. Des individus de l'espèce *Saccopteryx billineata* ont même été aperçus en pleine journée sur les troncs d'arbres mais pas à l'intérieur de cavités.

Plusieurs autres micro-gîtes ont aussi pu être notés sous des arbres abattus voire dans la cavité formée par le dessouchage d'un arbre mort.

Aucun cas de gîte sous les feuilles de Balourou n'a été relevé et les espèces coutumières de la chose n'ont pas été capturées ou identifiées par leurs sonogrammes.

Enfin, au regard des nombreux *Phyllostomus elongatus* capturés dès le coucher du soleil lors de chaque nuit de capture, cette espèce est très certainement présente en gîte à divers endroits dans les arbres creux de la bordure sud de l'aire d'étude.



Gîte sous une racine dessouchée d'où s'est échappé un chiroptère à notre approche. Photo : Naturalia.



*Saccopteryx billineata* directement posé sur un tronc en journée. Photo : Naturalia.

Signalons pour information la présence d'un gîte de mise-bas d'environ 400 individus de *Carollia perspicillata* avec présence de jeunes (en grisé sur la photo ci-contre, espèce très commune voire abondante localement) à l'extrémité nord de l'aire d'étude, dans une buse hydraulique sous la route RN1.



Gîte dans une buse hydraulique sous la RN1, au nord de l'aire d'étude



Colonie de *Carollia perspicillata* (dont jeune en grisé)

- Les écoutes ultrasonores

Le traitement des ultrasons de chauves-souris et enregistreurs disposés à l'orée sud de la forêt a mis en évidence la présence de 5 espèces (*Saccopteryx leptura*, *Saccopteryx bilineata*, *Peropteryx trinitatis*, *Peropteryx macrotis* et *Cynomops abrasus*). D'autres contacts ont été obtenus pour d'autres espèces mais en l'état actuel des connaissances acoustiques en Guyane, il n'a pas été possible de les identifier sûrement.

Toutes ces espèces font partie du fond habituel des espèces guyanaises en milieu forestier et aucune ne présente un enjeu conservatoire ou réglementaire supérieur à celui de la chiroptérofaune ordinaire.

- les captures au filet

C'est la méthode qui permet d'obtenir le maximum d'informations sur la présence des espèces en Guyane.

Les trois nuits de captures au filet ont permis de capturer 77 individus de 10 espèces différentes (tab. 11). Il s'agit pour la grande majorité d'espèces communes à très communes, liées pour l'essentiel aux boisements forestiers secondaires et dégradés voire des zones périurbaines (*Glossophaga soricina*).

Espèce	Statut patrimonial	Niveau de rareté	Niveau d'enjeu régional	Commentaires	Niveau d'enjeu local
<b>Grande artibée</b> <i>Artibeus lituratus</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Commun	Faible	1 capture	Faible
<b>Carollia commune</b> <i>Carollia perspicillata</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Très commun	Faible	La plus commune des espèces capturées (38 individus).	Faible
<b>Glossophage murin</b> <i>Glossophaga soricina</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Commun	Faible	3 captures	Faible

<b>Murin des ruisseaux</b> <i>Myotis riparius</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Peu commun	<b>Modéré</b>	1 capture	<b>Modéré</b>
<b>Phyllostome des sous-bois</b> <i>Phyllostomus elongatus</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Commun	<b>Faible</b>	19 captures	<b>Faible</b>
<b>Sturnira sp.</b>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Commun	<b>Faible</b>	2 captures	<b>Faible</b>
<b>Sturnire des forêts</b> <i>Sturnira tildae</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Commun	<b>Faible</b>	5 captures	<b>Faible</b>
<b>Tonatia des lézards</b> <i>Tonatia saurophila</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Commun	<b>Faible</b>	3 captures	<b>Faible</b>
<b>Saccoptère à deux bandes</b> <i>Saccopteryx bilinieta</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Assez rare	<b>Faible</b>	1 capture	<b>Faible</b>
<b>Rhinophylle naine</b> <i>Rhinophylla pumilio</i>	Protection départementale : Art. 2 LRR : LC	Très commun	<b>Faible</b>	4 captures	<b>Faible</b>

Tableau 11 : Statuts des espèces contactées

*Artibeus luturatus**Phyllostomus elongatus*



**Poignée de *Carollia perspicillata***



***Myotis riparius***

Figure 12 : Echantillon des espèces capturées

#### 4.3.6.3 Les espèces à enjeux

La liste des espèces contactées est assez réduite comparée au potentiel de la Guyane (103 environ).

La plupart des espèces contactées est assez commune, avec des effectifs souvent importants pour les espèces les plus ubiquistes (*Carollia perspicillata*). Aucune espèce connue pour n'être liée qu'aux espaces boisés très préservés n'a été contacté pour l'instant. Le cortège semble donc constaté majoritairement d'espèces généralistes, qui fréquentent les forêts secondaires, les lisières et les zones occupées par l'Homme.

Deux espèces pourtant sortent un peu de la chiroptérofaune ordinaire : le Murin des ruisseaux et le Saccopteryx à deux bandes. Il s'agit d'espèces dont l'indice de rareté est respectivement peu commun et assez rare. Malgré ce statut de rareté, elles ne sont pas protégées au niveau national et ne sont listées que dans la catégorie « préoccupation mineure » de la liste rouge régionale.

- Le Murin des ruisseaux *Myotis cf. riparius* est une très petite espèce dont le statut taxonomique n'est pas encore clair et qui nécessiterait une analyse génétique plus poussée. En l'état des informations disponibles, il est connu pour fréquenter des milieux assez différents comme les savanes ou les forêts primaires, à condition qu'elles soient pourvues en milieux aquatiques. Cette espèce occupe une bonne partie du territoire guyanais, dont une mention récente sur la crique Sainte-Anne, au nord de la R N1 (V. Rufroy *in* Faune-Guyane 2018).
- Le Saccoptère à deux bandes *Saccopteryx bilineata* : c'est une espèce assez plastique dans ses habitats, que l'on retrouve aussi bien près des habitations, en bordure de cours d'eau, ou en forêt. Elle est assez bien répandue en Guyane où on la contacte assez régulièrement sous les ponts des petites criques.



Répartition des observations de *Myotis riparius*  
(Source : Faune-Guyane)



Répartition des observations de *Saccopteryx bilinieta*  
(Source : Faune-Guyane)

D'un point de vue fonctionnel, la zone d'étude présente donc une attractivité certaine pour la chiroptérofaune, puisqu'elles peuvent y assurer toutes les fonctionnalités nécessaires à leur cycle écologique. Les disponibilités en gîtes sont très importantes, les ressources alimentaires également et l'homogénéité des habitats confèrent une sécurité certaine pour le cortège forestier notamment. Les abords des cours d'eau apparaissent comme des secteurs de meilleure qualité écologique, du moins abritant les espèces les moins communes et les plus spécialisées.

#### 4.3.7 LES POISSONS

La faune piscicole d'eau douce de Guyane est particulièrement riche et diversifiée. En effet, les dernières études mettent en avant plus de 400 espèces et la liste n'est pas encore complète car de nombreux genres méritent des études approfondies et notamment des descriptions d'espèces (Melki, 2016).

Tel que repris en partie méthodologique, la zone d'étude a fait l'objet de prélèvements afin d'identifier en laboratoire (via Adn) les poissons présents au niveau de la crique Saint-Anne et affluents. (Cf. partie méthodologie).

**23 espèces de poissons ont été identifiées** (tableau ci-contre). Il convient de signaler une limite à ce protocole. En effet, l'ensemble des espèces présentes en Guyane n'ont pas encore été référencées génétiquement. En l'état actuel, le référentiel taxonomique de base utilisé par le laboratoire SPYGEN se compose de 237 espèces. Ce référentiel est joint en annexe. Les espèces absentes de ce référentiel n'ont pas pu être identifiées sur l'aire d'étude.

Nom scientifique	Base de référence	Affluent Crique Ste Anne	
		SPY182467	
		Nombre de répliquats positifs (/12)	Nombre de séquences ADN
<i>Brachyhypopomus beebei</i>	Guyane	10	35 790
<i>Callichthys callichthys</i>	Guyane	3	335
<i>Cichlidae</i>	Guyane	2	2 200
<i>Cleithracara maronii</i>	Guyane	9	37 316
<i>Copella sp.</i>	Guyane	1	30
<i>Copella carsevennensis</i>	Guyane	9	26 217
<i>Crenicichla sp.</i>	Guyane	5	8 844
<i>Gymnotus sp.</i>	Guyane	1	170
<i>Gymnotus carapo</i>	Guyane	3	2 475
<i>Hemigrammus unilineatus</i>	Guyane	2	558
<i>Hoplerthrinus unitaeniatus</i>	Guyane	3	8 358
<i>Hoplias sp.</i>	Guyane	11	29 021
<i>Hyphessobrycon borealis</i>	Guyane	1	21
<i>Ituglanis amazonicus</i>	Guyane	1	1 010
<i>Krobia sp.</i>	Guyane	1	33
<i>Krobia aff. guianensis sp1</i>	Guyane	11	66 833
<i>Laimosemion geayi</i>	Guyane	1	15
<i>Nannacara sp.</i>	Guyane	5	369
<i>Nannacara aureocephalus</i>	Guyane	11	45 373
<i>Polycentridae</i>	Guyane	8	1 352
<i>Polycentrus schomburgkii</i>	Guyane	11	28 094
<i>Pyrrhulininae</i>	Guyane	1	27
<i>Synbranchus marmoratus</i>	Guyane	2	3 607

Figure 13 Liste des espèces de poissons contactés sur l'aire d'étude

En terme de résultats, il s'agit essentiellement d'espèces communes et sans réel enjeu de conservation (poisson-couteau, poisson-chat, poisson-feuille etc.). Néanmoins, il convient de porter l'attention sur la famille des Cichlidae, à savoir *Nannacara sp.* En effet, 38 espèces de Cichlidae sont présentes en Guyane et parmi elles, de nombreuses espèces ne sont pas encore décrites. C'est le cas de la famille des *Nannacara* dont certaines espèces seraient endémiques de Guyane ou des bassins versants transfrontaliers.

A ce titre, le genre *Nannacara sp.* est inscrit sur la liste rouge des poissons du Guyane mais les données sont trop insuffisantes en l'état pour évaluer une catégorie ou encore un niveau d'enjeu régional (respectivement classé « DD » et « NE » sur la LR de Guyane /Monde).

#### 4.4. BILAN DES ENJEUX ECOLOGIQUES

##### 4.4.1 LES HABITATS NATURELS

Deux principaux habitats forestiers sont présents sur le site si l'on écarte la zone de forêt dégradée en bord de route. Ces forêts sont globalement en non état de conservation bien que des traces d'activités anciennes et plus récentes soient présentes. Les zones dégradées (layons, zones exploitées) couvrent une faible superficie.

##### 4.4.2 LA FLORE

67 taxons communs ont été recensés au cours des inventaires, ce chiffre ne traduisant que les taxons dont les caractères discriminants étaient visibles à cette période de l'année. Le Gonfalo rose (*Qualea rosea*), observé ponctuellement vers le milieu de l'aire d'étude est une espèce « déterminante ZNIEFF ».

### 4.4.3 LA FAUNE

Ne sont considérées comme enjeu que les espèces contactées dans l'aire d'étude principale ou ses abords immédiats et ayant un rôle fonctionnel avéré avec le site (niveau d'enjeu local supérieur ou égal à modéré).

**Les invertébrés** : la richesse entomologique est impossible à appréhender en raison de la diversité spécifique existante dans ces écosystèmes. Les cortèges relevés sont tous composés d'espèces communes hormis pour certains odonates très forestiers comme *Fylgia amazonica* ou *Gynacantha klagesi*

**Les oiseaux** : 40 espèces ont été recensées lors des 3 jours de terrain. Le cortège est essentiellement forestier avec une majorité de passereaux mais quelques rapaces évoluent dans la zone. Logiquement les cortèges de sous-bois et de canopée sont présents parfois associés en rondes plurispécifiques.

**Les reptiles** : un faible nombre d'espèces a été recensé lors de cette campagne (6 espèces), y compris en phase nocturne, toutes liées à des espèces très communes en forêt. La saison des pluies est généralement plus propice à l'observation des reptiles forestiers, notamment les serpents.

**Les amphibiens** : Un total de 23 espèces a été inventorié ce qui représente une diversité faible pour ce genre d'habitats en Guyane. Bien que la période de fin de saison sèche ne soit pas très favorable aux inventaires visant les amphibiens une certaine diversité a été mise en lumière grâce à quelques averses soutenues. Une espèce ZNIEFF *Atelopus hoogmoedi* a été contactée à deux reprises en train de chanter au milieu de la zone d'étude. Cette espèce représente un enjeu modéré au sein de la zone de par son statut de patrimonialité.

L'essentiel des espèces contactées est composé d'espèces communes de Guyane, assez classiques dans ce type d'habitats et ne présentant pas d'enjeux saillants par rapport à la batrachofaune ordinaire des milieux forestiers.

**Les chiroptères** : Les différentes nuits de captures au filet ont permis de capturer 76 individus de 15 espèces différentes. Il s'agit pour la grande majorité d'espèces communes à très communes, liées pour l'essentiel aux boisements forestiers secondaires et dégradés voire des zones périurbaines (*Glossophaga soricina*). Un gîte d'environ 400 individus de *Carollia perspicillata* (espèce très commune voire abondante localement) avec présence de jeunes a été découvert à l'extrémité nord de l'aire d'étude dans une buse sous la route RN1.

Plusieurs autres micro-gîtes ont aussi pu être notés au niveau des arbres (cavités) voire des chablis (sous des arbres abattus). Il s'agit d'espèces du genre *Saccopterix*, potentiellement *Saccopterix billineata* puisque ce dernier a aussi été capturé en tout début de nuit.

Au regard des nombreux *Phyllostomus elongatus* capturés dès le coucher de soleil lors de chaque nuit de capture, cette espèce est très certainement présente en gîte à divers endroits dans les arbres creux.

Aucune espèce à fort enjeu n'a été pour l'heure mise en évidence mais 2 espèces peu commune à assez rare ont tout de même été identifiées : *Myotis riparus* et *Saccopterix billineata* (Catzeflis *et al.*, 2013).

Taxons		Statut de protection / patrimonial	Statut biologique	Niveau d'enjeu régional	Niveau d'enjeu local	Spatialisation
Amphibiens	<b>Atelope d'Hoogmoed</b> <i>Atelopus hoogmoedi</i>	Protégé (art. 2) LRG : LC Dét ZNIEFF	Reproducteur	Modéré	Modéré	Chante en pleine forêt, au milieu de la zone d'étude
Chiroptères	<b>Murin de ruisseaux</b> <i>Myotis riparus</i>	Protégé LRG DD	Alimentation, déplacement, gîte probable	Modéré	Faible à modéré	L'indice d'abondance de l'espèce est estimé à « peu commun » (DEWYNTER, 2013)
	<b>Sacoptère à deux bandes</b> <i>Saccopterix billineata</i>	Protégée LRG : LC	Gîte probable, alimentation, déplacement	Modéré	Faible à Modéré	L'indice d'abondance de l'espèce est estimé à « assez rare » en Guyane (DEWYNTER, 2013)

Tableau 12 : Synthèse des enjeux faunistiques

Avec : PN = Protection Nationale ; LRG = Liste rouge Guyane, LC : préoccupation mineure, NT : quasi menacé, VU : Vulnérable ; DD = Déficient Data ; DET ZNIEFF : Déterminant ZNIEFF ; REM ZNIEFF : Remarquable ZNIEFF.

#### 4.5. HIERARCHISATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES

Le croisement des taxons et des habitats permet d'évaluer un enjeu local. Au sein du fuseau d'étude, les éléments singuliers au titre du patrimoine écologique permettent de dresser un premier zonage hiérarchisé de l'aire (fig.5).

Les principaux éléments à retenir de l'analyse des enjeux sont :

- La présence d'une zone à enjeu fort le long du cours d'eau qui traverse l'aire d'étude. Cette zone abrite des habitats naturels liés aux formations aquatiques caractéristiques des criques guyanaises. Il abrite également une diversité spécifique plus importante et remplit un plus grand nombre de fonctionnalités (déplacements, alimentation, zones de pontes / reproduction...).
- Le reste de l'aire d'étude est recouvert d'une couverture boisée assez homogène, qualifiée de forêt secondaire en raison de plusieurs traces d'activités humaines. Cet habitat y est en bon état de conservation mais ne présente pas d'originalité ou de singularité propres aux forêts primaires. Les cortèges faunistiques et floristiques détectés y sont certes variés, mais communs dans leur composition. A ce titre, son niveau d'enjeu local a été qualifié de modéré.
- Signalons enfin quelques petites zones d'habitats plus altérés, montrant les signes d'une occupation humaine récente (abattis, coupe de bois, cartouches, layons...). Les cortèges végétaux et animaux y sont de moindre qualité, regroupant des espèces généralistes et ubiquistes, parfois invasives. Un niveau d'enjeu faible leur a été conféré.

### Cartographie des enjeux naturels

-  Aire d'étude
- Cours d'eau
  -  - - Intermittent
  -  - - Permanent
- Enjeux écologiques
  -  Faible
  -  Modéré
  -  Fort

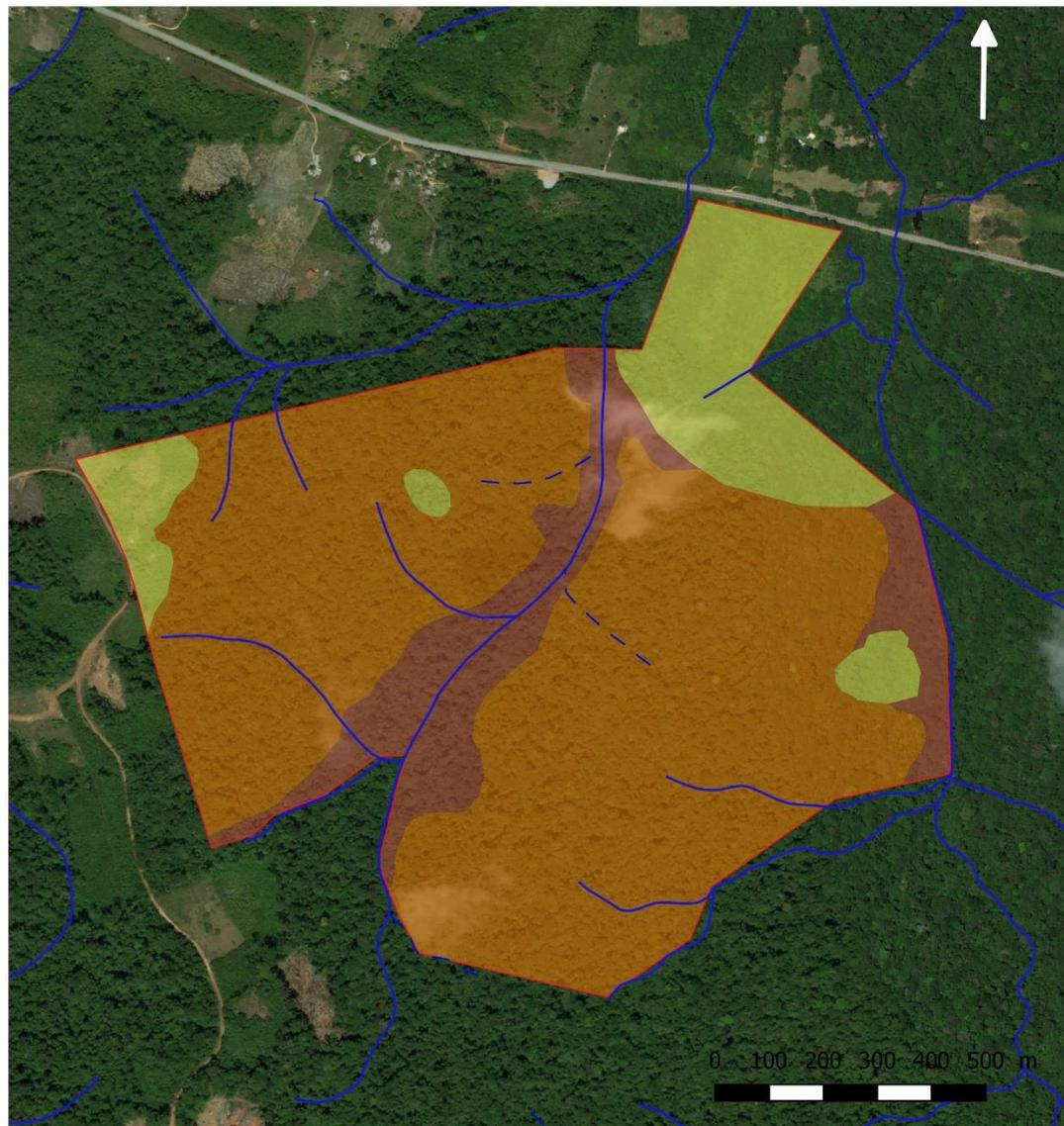


Figure 14 : Zonage hiérarchisé des enjeux écologiques

## 5. BIBLIOGRAPHIE

---

- BIOTOPE, 2012. Guide sur la prise en compte des milieux naturels dans les études d'impacts en Guyane. DEAL Guyane. 176 p.
- DEWYNTER M., COURTOIS A. E., VILLETTE B. (2019) - La base de données Faune-Guyane. Amphibiens et Reptiles. 2018 : première synthèse.
- Rapport, 294 pages. DEWYNTER M., MARTY C., COURTOIS E. A., BLANC M., GAUCHER P., MARTINEZ Q. & FOUQUET A. (2016) L'identification des rainettes des genres *Osteocephalus* et *Trachycephalus* (Hylidae : Lophohylineae) en Guyane. Les cahiers de la fondation Biotope 7 : 1–16.
- DEWYNTER M., MARTY C., COURTOIS E., BLANC M. & FOUQUET A. (2017) L'identification des rainettes du genre *Hypsiboas* (Hylidae : Cophomantinae) en Guyane. Les cahiers de la fondation Biotope 9 : 1–20.
- DEWYNTER M., MARTY C., COURTOIS A. E., BLANC M. & FOUQUET A. (2017) L'identification des rainettes des genres *Scinax* et *Sphaenorhynchus* (Hylidae : Scinaxinae) en Guyane. Les cahiers de la fondation Biotope 12 : 1–16.
- DEWYNTER, M. (2016) L'identification des serpents du groupe *Pseudoboa* - *Drepanoides* - *Clelia*. Les cahiers de la fondation Biotope 1:1–8.
- DEWYNTER M., MARTY C., COURTOIS E., BLANC M. & FOUQUET A. (2016) L'identification des rainettes du genre *Dendropsophus* (Hylidae : Dendropsophinae) en Guyane. Les cahiers de la fondation Biotope 6 : 1–15.
- GEPOG 2003 – Portrait d'oiseaux guyanais. Ibis rouge Editions.
- GIRAULT R., 2016 – Espèces végétales exotiques envahissantes en Guyane : étude des portes d'entrée. SEPANGUY, 18 p.
- GIRAULT R., 2016 – Hiérarchisation des espèces végétales exotiques envahissantes en Guyane : proposition de méthode. SEPANGUY, DEAL.
- GONZALEZ S., 2011 – Etablissement d'une liste des espèces végétales des zones humides de Guyane française. Rapport final. DEAL, IRD, UMR AMAP et Herbier de Guyane. 28 p. + annexes.
- LEOTARD G. & CHALINE O., 2013 – Rapport DEAL sur les Espèces Exotiques Envahissantes en Guyane.
- NATURALIA, 2018. Cadrage environnemental sur deux enveloppes foncières de l'ouest guyanais. Rapport d'expertise établi pour le compte de la société VOLTALIA.
- RNR Trésor, 2016. Fiche de reconnaissance des amphibiens de Guyane.
- SIMMONS N. B., AND VOSS R. S. 1998. The mammals of Paracou, French Guiana : a Neotropical lowland rainforest fauna, part 1, bats. Bulletin of the American Museum of Natural History 237:1–219.